

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3467>

"Coop FR interpelle les pouvoirs publics : Pour une structure interministérielle des coopératives"

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 20 février 2012

Description :

Dans le cadre de l'Année internationale des coopératives, Coop FR a organisé, le 15 février 2012, à l'initiative du Groupe parlementaire d'études de l'économie sociale, un colloque à l'Assemblée Nationale : « Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur ».

Rencontres Sociales

Dans le cadre de l'Année internationale des coopératives, Coop FR a organisé, le 15 février 2012, à l'initiative du Groupe parlementaire d'études de l'économie sociale, un colloque à l'Assemblée Nationale : « Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur »...

...Soulignant le poids socio-économique des coopératives en France, cette rencontre a permis d'évoquer l'apport des coopératives aux politiques publiques et de poser les fondements d'un nouveau dialogue avec l'Etat.

La récente publication par Coop FR du « Panorama sectoriel et Top 100 des entreprises coopératives en France » démontre l'importance du poids socio-économique des coopératives, la solidité et l'efficacité de leur modèle en temps de crise. Elles concourent à un monde meilleur et apportent une réelle plus value sociétale en développant une gouvernance démocratique et en privilégiant la pérennité de l'entreprise. La force de leur ancrage territorial (les 3/4 d'entre elles ont leur siège social en région) participe de cette dynamique. Coopératives et pouvoirs publics, les bases d'un nouveau dialogue Porte-parole du mouvement coopératif français, Coop FR entend enrichir le dialogue entre les coopératives et les pouvoirs publics et interpelle l'Etat sur les moyens nécessaires à l'efficacité et à la vitalité dans les territoires de ce modèle économique. Insistant sur le respect d'une économie plurielle et d'une diversité des formes d'entreprises, il réaffirme la nécessité que le cadre législatif et réglementaire tienne pleinement compte des spécificités des coopératives.

La légitimité d'un poids socio-économique

L'Année Internationale des Coopératives marque la reconnaissance au niveau international de l'importance économique et sociale du secteur de la coopération. Avec 21 000 entreprises employant près d'un million de salariés, 24 millions de membres - sociétaires et adhérents - et un chiffre d'affaires cumulé sur l'année 2010, filiales comprises, de 288 milliards d'euros, le secteur coopératif français affirme son leadership européen, voire mondial, dans de nombreux domaines. Une position qui conforte le dialogue déjà engagé avec les pouvoirs publics et se doit d'être gage d'une nouvelle forme de partenariat.

Une politique volontariste de l'Etat

« Au niveau institutionnel, les coopératives doivent être reconnues comme partenaires à part entière des pouvoirs publics et associées à l'élaboration de toutes les politiques qui les touchent, droit des sociétés, développement économique, PME, développement durable, etc. » Soulignant les nombreux développements positifs (le rapport de Francis Vercamer, la proposition de loi Warsmann, les travaux sur un projet de loi cadre de l'Economie Sociale et Solidaire...), Coop FR par la voix de son président Jean-Claude Detilleux en appelle à une « politique de l'Etat plus volontariste en faveur des coopératives. » Une structure interministérielle pour les coopératives

La création d'une structure interministérielle « chargée d'assurer la visibilité, la reconnaissance du secteur coopératif et de l'ESS et de permettre la rencontre, l'échange et la collaboration entre les différents ministères concernés par les activités coopératives » s'avère nécessaire. Le partenariat avec l'Etat pourrait se conjuguer, au niveau national, notamment sur la question du financement des coopératives et celle de l'enseignement et la formation du modèle coopératif de l'école primaire jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Au niveau européen par le relais et l'appui des demandes des coopératives.

Enfin, de façon plus fondamentale, par la reconnaissance de la diversité des entreprises comme principe de base d'une politique en faveur de l'entrepreneuriat.

"Coop FR interpelle les pouvoirs publics : Pour une structure interministérielle des coopératives"

A propos de Coop FR Coop FR est l'organisation représentative du mouvement coopératif français. Créée en 1968 sous le nom de Groupement national de la coopération (GNC), elle est aujourd'hui la voix de plus de 21 000 entreprises coopératives françaises présentes dans la plupart des secteurs d'activité et du million de salariés qu'elles emploient. Elle regroupe les secteurs suivants : agriculture, banque, commerce, consommateurs, logement, artisanat, production de biens et de services, pêche, transport et éducation.